

Pour nos rosiers comme pour nos salades, évitons les pesticides !!!

Notre commune a supprimé l'usage des pesticides sur les espaces publics. C'est une obligation réglementaire pour les collectivités depuis le 1^{er} janvier 2017, ce le sera pour les jardiniers amateurs dès janvier 2019.

Les efforts que la Commune fait pour préserver la santé de tous et l'environnement participent à l'effort général. Nous vous invitons à vous en inspirer dans vos jardins. C'est pourquoi nous avons choisi de diffuser deux petits guides pratiques édités par l'EPTB des Gardons (ex SMAGE des Gardons). Ils rendent accessible une information technique de base présentée pédagogiquement, en donnant les moyens de l'enrichir grâce à de nombreuses références (bibliographiques et internet). Ils permettent de mettre en pratique des gestes simples positifs pour la ressource en eau.

Quels sont les principes d'un jardin d'ornement méditerranéen et écologique, comment choisir des espèces adaptées, quelles méthodes d'implantation et d'entretien, comment gérer les herbes spontanées, les maladies et ravageurs... tout cela sans pesticides et engrais de synthèse et tout en économisant l'eau?

Tout est là (ou presque) ! Alors, à vous de j... jardiner !!!

Ces livrets sont fournis par l'EPTB Gardons (ex-SMAGE) et cofinancées par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Département du Gard dans le cadre de des actions de lutte contre les pollutions diffuses (nitrates, pesticides) et pour la reconquête de la qualité de l'eau du Contrat de rivière des Gardons.

Ils sont téléchargeables sur le site www.les-gardons.fr

Nouveau : un 3^{ème} livret « l'eau à la maison » complète les livrets sur le jardinage (économies d'eau et écogestes à la maison).

